

Monsieur Martin Walker
Département fédéral des finances DFF
Bundesgasse 3
3003 Berne

Berne, le 18 Mars 2016 / GGL
VL_Programme_Stabilisation_2017_19

Programme de stabilisation 2017-2019

Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

En vous remerciant de nous avoir consultés dans le cadre de la consultation sous rubrique, nous vous prions de trouver, ci-après, notre prise de position.

Le programme de stabilisation 2017–2019 vise à assurer le respect des exigences du frein à l'endettement durant les prochaines années. Il prévoit des mesures d'allégement budgétaire qui permettent de réduire, à partir de 2017, les dépenses de la Confédération d'un montant allant de 800 millions à 1 milliard de francs par rapport à la planification actuelle. Les 25 mesures prévues concernent toutes les tâches de la Confédération, y compris le domaine propre. La loi fédérale sur le programme de stabilisation 2017–2019 entraîne la modification de douze lois en vigueur et l'abrogation d'une loi.

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux défend des finances fédérales saines et un Etat responsable. Chaque année, la marge de manœuvre financière de la Confédération se rétrécit dans un contexte économique international morose. Pour le PLR, il est important d'adopter une politique financière rigoureuse en adéquation avec les nombreux défis et réformes à venir. L'Etat doit montrer l'exemple. Le groupe libéral-radical regrette donc la logique dépensière du parlement de ces dernières années. Le groupe RL continue à s'engager pour limiter les dépenses et mettre en œuvre des réformes nécessaires afin de garantir un Etat svelte et fort.

Le PLR soutient pour l'essentiel le programme général de stabilisation 2017-2019. Il permet d'assurer le respect du frein à l'endettement durant les prochaines années et d'anticiper les dépenses prioritaires de fin de législature. Le Conseil fédéral est dans l'obligation de procéder dès 2017 à des allègements annuels conséquents du budget fédéral, notamment en réduisant ses dépenses.

Le programme de stabilisation doit prendre en compte dans ces coupes le fait que les budgets de certains départements ne cessent de croître d'année en année, alors qu'au contraire, d'autres départements comme l'agriculture et l'armée ont vu leur budget rester stables voir régresser ces dernières années.

Le PLR attire l'attention sur le fait qu'il devient impératif d'agir sur les dépenses fortement liées et de réformer (par exemple dans le domaine social). Le PLR regrette ainsi que le domaine de la prévoyance sociale ne contribue pas de façon plus significative à l'effort de réduction des dépenses. En effet, agir sur les dépenses fortement liées permettrait d'alléger la charge fédérale et libérerait davantage de moyens pour les autres tâches faiblement liées (formation et recherche, agriculture, armée) qui subissent toujours la majorité des coupes. Une politique budgétaire plus rigoureuse permettrait de contrecarrer les effets rigides des dépenses fortement liées.

Le PLR demande également que le renchérissement soit pris en compte dans tous les domaines lors de l'élaboration des futurs budgets.

› **Rentes transitoires du personnel de la Confédération et mesures dans le domaine propre de l'administration**

Le PLR soutient les mesures d'économies proposées dans le domaine propre de l'administration, à savoir la réduction des charges de personnel, l'adaptation des conditions d'engagements, la réduction transversale, ainsi que l'internalisation des collaborateurs externes. Un contrôle systématique des tâches de l'Etat, grâce à l'analyse du cahier des charges de la Confédération selon des critères d'efficacité, d'efficience et de nécessité est indispensable. La croissance constante du personnel de la Confédération doit être plafonnée, tout comme la pratique consistant à recourir à des collaborateurs externes à l'administration. L'externalisation des tâches coûte cher et n'est souvent pas justifiée. Le PLR insiste sur le fait que l'outsourcing peut être pratiqué lorsqu'il permet de faire des économies. La réduction des charges de conseil, le report de l'apport au fonds d'infrastructure, ainsi que la réduction des dépenses de l'armée, vu que les crédits ne sont pas épuisés, sont autant de mesures que le PLR approuve.

Dans le domaine de la douane civile, le PLR rejette l'abandon de tâche prévu concernant l'importation et l'exportation de bien commerciaux. Vouloir fermer douze postes de douane, en regrouper deux autres et fermer tous les postes de douane le samedi, à l'exception de celui de l'aéroport de Zürich, n'est pas une mesure indiquée pour un pays tourné vers l'exportation. En période de franc fort, un nouveau frein à la compétitivité de nos entreprises n'est pas souhaitable.

› **Coopération internationale et autre mesures dans le domaine des transferts du DFAE**

Le PLR soutient les mesures proposées et qui permettent des économies de 586,8 millions entre 2017 et 2019, néanmoins, le PLR ne se satisfait pas d'une progression annuelle moyenne des dépenses de 2,7% durant le même période. Les dépenses doivent diminuer de manière plus marquées. Dans un contexte de franc fort et dans l'attente de connaître la révision des comptes nationaux de 2014 qui n'était pas connue lorsque l'objectif de 0,5% du RNB a été fixé et qui influence de manière durable le PIB, le PLR est d'avis qu'il faut clairement réduire l'objectif de 0,5% du revenu national brut. De plus, le PLR exige du Conseil fédéral qu'il conditionne, quand c'est possible l'aide au développement et des accords de réadmission.

› **Mesures dans le domaine des transferts du DFI**

Les réductions annuelles totales de 6,8 millions pour les domaines de la culture, de la prévoyance sociale et de la Santé ne sont pas assez élevées. Notamment dans le domaine du cinéma, qui doit être réduit de manière plus conséquente.

› **Migration et intégration**

Le PLR soutient les mesures proposées. De plus, les doublons dans le secteur des statistiques sont à éliminer. Pourquoi les deux offices (DFI/OFS) publient-ils des statistiques sur les étrangers qui ne correspondent même pas ? Enfin, le PLR exige une réduction supplémentaire du paquet d'intégration pour les personnes admises provisoirement (aujourd'hui 6'100,- à fonds perdu).

› **Mesure dans le domaine des transferts du DFJP**

Le PLR accepte les deux mesures proposées qui permettent d'alléger le budget fédéral d'un montant qui se situe entre 6,8 et 9,4 millions par an.

› **Armée et mesures dans le domaine des transferts du DDPS**

Le PLR défend la mise en œuvre du développement de l'armée (DEVA). Un contingent de l'armée à 100'000 hommes, une augmentation de la mécanisation et une amélioration de nos capacités défensives contre le terrorisme et la cybercriminalité sont nécessaires. De plus, l'armée devra être équipée entièrement. En matière de financement, le groupe libéral-radical soutient un crédit cadre de 20 milliards sur 4 ans, non inscrit dans la loi.

Concernant les subventions allouées au DDPS, les cinq mesures qui permettent d'alléger de 5,2 millions au total par an le budget de la Confédération sont approuvées par les PLR.

› **Formation, recherche et innovation (FRI)**

Le PLR met une grande importance dans le domaine de la formation, la recherche et l'innovation (FRI). Le pouvoir d'innovation pour un pays limité en matières premières comme la Suisse représente un élément primordial pour les petites et grandes entreprises suisses et est un gage de prospérité et d'emplois. L'accès à une main-d'œuvre qualifiée et la proximité avec des activités de recherche d'excellence sont, avec les incitatifs fiscaux, des facteurs décisifs pour l'implantation et le développement d'entreprises et de multinationales. De plus, la Suisse connaît une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, aggravée par l'adoption de l'initiative contre l'immigration massive. Différentes mesures ont été prises par

le Conseil fédéral (Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié) et le parlement pour répondre à ces besoins – par exemple dans la formation professionnelle supérieure ou la formation en soins et en médecine. Ces mesures sont primordiales et doivent être financées. Le PLR reconnaît le besoin de faire des économies et la volonté du Conseil fédéral. Néanmoins, nous rejetons avec fermeté que celles-ci soient disproportionnées dans le domaine FRI. Le PLR exige une croissance de 2% dans ce domaine.

› **Agriculture**

Bien que les dépenses fédérales pour le secteur agricole soient restées stables depuis l'année 2000, voire régresse en % des dépenses totales de la Confédération, le PLR estime que l'agriculture doit aussi contribuer équitablement, pour une certaine part, au programme de stabilisation de la Confédération. Toutefois les engagements pris dans la PA 2014 – 2017 doivent être respectés.

› **Autres mesures dans le domaine des transferts du DEFR**

Il est demandé au SECO de réduire le budget des publications et des recherches. Notamment, la publication « thèmes spéciaux » qui relève bien souvent de la compétence d'autres départements/offices qui ne le concerne pas vraiment (Politique environnementale, pandémie).

De plus, la nouvelle politique régionale est surdimensionnée et crée de nouvelles subventions. Elle n'est en outre pas motivée par une politique régionale et contient des composantes conjoncturelles cachées. C'est pourquoi, elle doit être massivement redimensionnée.

› **Route et apport au fonds d'infrastructure**

Dans le domaine du trafic routier, le PLR soutient l'attribution anticipée supplémentaire au fonds d'infrastructure. Mais seulement à la condition que les liquidités dans le fonds d'infrastructure suffisent à réaliser des projets prêts à être viabilisés. Egalement, après la création du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération dès 2018, les recettes devront directement être reversées au nouveau fonds.

› **Environnement et autres mesures dans le domaine des transferts du DETEC**

Les mesures d'économie dans le domaine environnemental ne posent pas de problème et peuvent être adoptées. Le PLR n'est cependant pas du même avis en ce qui concerne le domaine de l'énergie, où un petit montant annuel de 2 millions de francs doit être économisé dans les installations pilotes et de démonstration. Ces derniers sont des moteurs pour l'innovation et des projets phares, qui sont toujours nécessaires, surtout au vu de la stratégie énergétique 2050 à mettre en place.

Les mesures dans le secteur propre du DETEC concernant le personnel et la réduction du budget sont particulièrement saluées.

› **Infrastructure ferroviaire**

Dans le domaine de l'infrastructure ferroviaire et des transports en commun, le PLR est en principe d'accord avec les mesures proposées, étant donné qu'elles permettent entre autres de réduire les subventions croisées entre la route et le rail, par la réduction des mises de fonds issues de la RPLP. Mais cette réduction ne doit pas retarder les étapes d'aménagement, ce qui est partiellement atteint avec le report de la constitution de la réserve de couverture des risques de fluctuation. Le PLR ne peut cependant être en faveur d'une suppression temporaire de l'interdiction à l'endettement du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF).

› **Financement de la surveillance de l'AVS par le fond AVS**

Le PLR remet en question cette mesure. Ce qui est vendu ici comme une mesure d'économie, à savoir financer la surveillance de l'AVS par un fonds AVS, comporte le risque d'un libre-service incontrôlable de l'OFAS (BSV). De plus, sous l'aspect de la gouvernance, cette mesure n'est pas soutenable.

› **Assurance-invalidité**

Les mesures très restreintes dans le domaine des assurances sociales montrent clairement qu'il faut agir au niveau des dépenses liées des assurances sociales. Nous refusons une expansion des assurances sociales (notamment pour l'AVS), étant donné que cela générerait des coûts supplémentaires bien trop élevés pour la Confédération. L'assainissement de l'AI est une fois de plus retardé par ce projet, sans que pour autant ces propositions aient été prises en compte dans la consultation actuelle de l'AI. Aussi bien l'AI que l'AVS nécessitent un frein à l'endettement, afin de corriger les évolutions négatives dans le budget avant que d'importants coûts ne soient transférés à la Confédération et n'engendrent des coupes budgétaires dans d'autres secteurs. Concernant les prestations complémentaires, une grande réforme

est nécessaire pour maîtriser l'augmentation des coûts. Les mesures du programme de stabilisation et la consultation actuellement en cours concernant la révision partielle de la loi fédérale sur les prestations complémentaires (PC) ne sont pas suffisantes pour répondre à ces exigences.

De plus, le PLR remet en question la réduction de la participation du gouvernement aux dépenses de l'AI, qu'il juge problématique. En effet, cette mesure mènera en conséquence à une augmentation de la part financée par des déductions salariales.

› **Réduction individuelle de primes**

Le PLR approuve l'abaissement des subsides que la Confédération octroie en vue de la réduction des primes d'assurance-maladie. Cette mesure est nécessaire et doit permettre au budget fédéral de dégager environ 75 millions par an d'économie dans ce domaine.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Le Président



Philipp Müller
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Samuel Lanz